

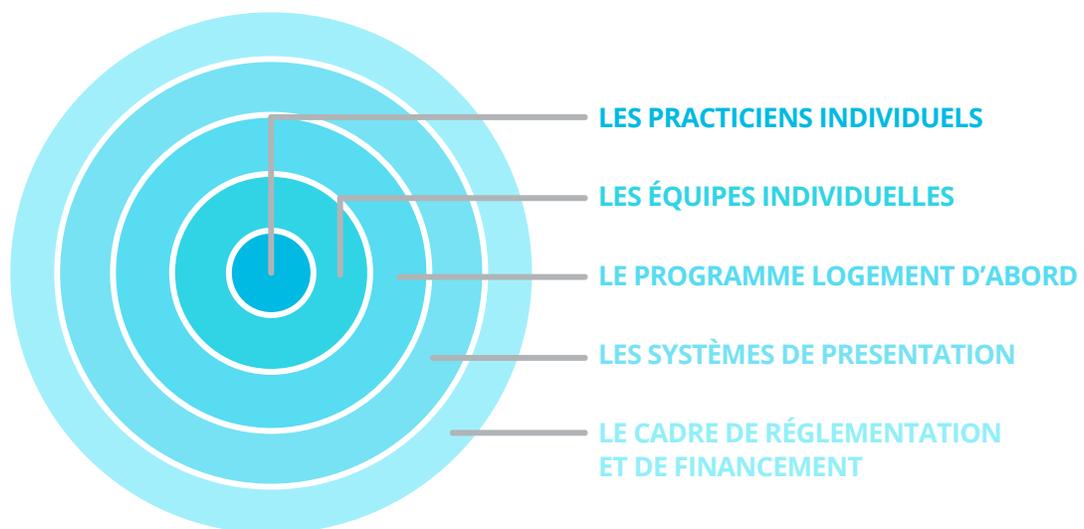
# Guide sur l'approche Logement d'abord au Canada

## Quels sont les niveaux de mise en œuvre?

La mise en œuvre est fidèle au modèle accordant la priorité au logement (Logement d'abord) lorsqu'elle est « propulsée » par une stratégie multivolets coordonnée (soit un système de soutien à la mise en œuvre). On peut considérer la mise en œuvre comme une structure se déployant sur un certain nombre de niveaux, représentés par une série de cercles concentriques. Parmi ces niveaux, on compte notamment :

- les praticiens individuels (comme les gestionnaires de cas) et les propriétaires
- les équipes individuelles (comme les équipes de suivi intensif dans le milieu [SIM] ou de suivi d'intensité variable [SIV])
- le programme Logement d'abord dans sa globalité
- les systèmes de prestation des services associés aux dossiers de santé mentale et de toxicomanie, de logement et d'itinérance
- le cadre de réglementation et de financement (soit l'aide à l'emploi et au revenu)

**Fig. 1** Modèle de mise en oeuvre



*Lisez les articles:*

1. Durlak & Dupre (2008)

2. Fixsen, Blase, Naoom, Wallace (2009)

---

**Note:** Ce document constitue une adaptation des articles de Durlak et DuPre (2008) et de Fixsen, Blase, Naoom et Wallace (2009).

# Quelles sont les ressources ou les stratégies qui favorisent l'atteinte des objectifs de mise en œuvre au niveau du personnel et des équipes?

- *La sélection rigoureuse du personnel* qui fait en sorte que chaque membre est doté des compétences et des aptitudes nécessaires ainsi que de valeurs qui, sur le plan de la philosophie, correspondent au modèle Logement d'abord.
- *La formation initiale des praticiens et des équipes* axée sur la mise en place de procédés d'équipe, de raisonnements et de compétences de base propres à chaque rôle, ainsi que sur l'acquisition et la mise en pratique de compétences pertinentes, et la rétroaction initiale au sujet du rendement.
- *La supervision (de la part des chefs d'équipe)* axée sur l'encadrement qui aide le personnel à établir les compétences nécessaires tout comme les relations de travail entre les équipes. La supervision aide également les membres du personnel à consolider leur confiance en soi, leur expertise et leur jugement relativement à des circonstances précises et à cerner d'autres besoins en matière de formation et de soutien technique, notamment en matière de cas cliniques complexes.
- *La mesure de la fidélité au modèle et l'évaluation de la mise en œuvre* qui permettent de vérifier que les composants et les principes de base du programme ont bien été mis en place et de cerner les obstacles à la mise en œuvre.
- *La formation continue et le soutien technique*, incluant les services-conseils offerts par des experts externes, qui aident les chefs d'équipe à mettre en place des mécanismes d'encadrement, à consolider des compétences et une expertise poussées et à résoudre des cas cliniques complexes (ce qui peut notamment s'étendre au réseautage).



## Ressources supplémentaires:

1. [Planning Module](#)
2. [Evaluation Module](#)

## Quelles sont les ressources ou les stratégies qui favorisent la mise en œuvre au niveau organisationnel ou sur le plan des systèmes?

- *Des chefs d'organismes coopératifs* qui voient à mettre en place les politiques et les ressources propres au programme (par exemple, en s'assurant que les équipes de logement et les équipes cliniques travaillent ensemble, selon les mêmes mécanismes de responsabilité) et qui veillent à ce que la culture organisationnelle reflète les principes du modèle Logement d'abord.
- *Les interventions systémiques* qui visent à établir des politiques et des protocoles appuyant les volets du programme ne pouvant être directement chapeautés par le programme Logement d'abord (par exemple, en nouant des liens avec des organismes d'orientation et en militant en faveur de politiques administratives au sein des organismes et des services gouvernementaux pertinents, notamment en matière d'incapacité, de logement et d'aide à l'emploi et au revenu). Il s'agit, d'une part, de trouver des défenseurs au sein des organismes et des services gouvernementaux, capables d'ouvrir la voie à ces changements et, d'autre part, d'envisager le développement d'un protocole d'entente énonçant clairement comment faire preuve de souplesse en travaillant avec les participants.
- *Suivi du rendement à l'échelle du système.*
- *L'esprit d'initiative* des dirigeants en ce qui concerne le contexte réglementaire (par exemple, la capacité à saisir les occasions d'entraîner des réformes régionales ou provinciales).



*Pour l'information supplémentaire cliquez au dessous:*

*Evaluation  
Module*



## Qui coordonne la stratégie de mise en œuvre?

- Le chef d'équipe ou le coordonnateur, qui agit à titre de visionnaire et qui dirige ou supervise le déploiement de la stratégie.
- Les défenseurs et les entrepreneurs, qui propulsent la mise en œuvre tout particulièrement lors des phases initiales.
- L'équipe de mise en œuvre désignée, se composant de trois à cinq personnes, qui voit à ce que se concrétise la stratégie, de concert avec le coordonnateur. Collectivement, l'équipe devrait jouir d'une certaine crédibilité face aux multiples secteurs qui entrent en ligne de compte en matière d'expertise et de prestation de services liés à l'itinérance :
  - ◆ ingrédients essentiels du modèle Logement d'abord,
  - ◆ stratégies de formation et de soutien technique,
  - ◆ changements organisationnels et mesure du rendement.

Collectivement, l'équipe de mise en œuvre doit collaborer avec des formateurs externes et des experts du modèle à la mise au point d'une stratégie de formation et de soutien technique ainsi qu'à sa mise à jour ponctuelle. Cette équipe s'assure d'instaurer chacun des facteurs d'influence relatifs aux compétences des praticiens, aux changements organisationnels et à la mesure du rendement. Finalement, l'équipe doit aussi s'assurer que les facteurs d'influence forment un tout étroitement coordonné, visant à instaurer les services du modèle Logement d'abord de façon à assurer leur fidélité aux exigences. L'équipe doit ensuite continuer à assurer la prestation d'un soutien de qualité au fil de l'avancée du programme.

**Tableau 1: Cadre de mise en œuvre : tableau récapitulatif**

Niveau de mise en œuvre	Objectifs de mise en œuvre	Stratégies à l'appui de la mise en œuvre	Ressources pertinentes
<b>Practiciens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeurs associées (Logement d'abord)</li> <li>• Compétences associées au modèle Logement d'abord</li> <li>• Pratiques fondées sur des données probantes connexes (gestion de la maladie et rétablissement, diagnostic mixte, soutien en milieu de travail, traitement sensibilisé aux traumatismes)</li> <li>• Compétences et sécurité culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection du personnel</li> <li>• Formation</li> <li>• Encadrement (supervision, consultation)</li> <li>• Communautés de praticiens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation, soutien technique et réseautage</li> <li>• Partenariats pour l'amélioration du système de santé, Commission de la santé mentale du Canada</li> <li>• Ressources de formation en ligne</li> <li>• Financement reçu grâce à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance pouvant servir à de la formation</li> </ul>
<b>Équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques et protocoles efficaces au sein de l'équipe, notamment les pratiques fondées sur des données probantes connexes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation</li> <li>• Encadrement</li> <li>• Direction et administration coopératives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et soutien technique</li> <li>• Partenariats pour l'amélioration du système de santé, Commission de la santé mentale du Canada</li> <li>• Guide sur le modèle Logement d'abord</li> </ul>
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations de travail efficaces entre les équipes</li> <li>• Modèle de programme logique et clair</li> <li>• Cadre de responsabilité</li> <li>• Culture organisationnelle favorable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction et administration coopératives</li> <li>• Mesure du rendement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et soutien technique</li> <li>• Partenariats pour l'amélioration du système de santé, Commission de la santé mentale du Canada</li> <li>• Visites relatives à la fidélité au programme</li> <li>• Auto-évaluations relatives à la fidélité au programme par l'intermédiaire des Partenariats pour l'amélioration du système de santé et de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance</li> <li>• Module d'évaluation du guide</li> </ul>
<b>Systèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats interorganismes efficaces en ce qui a trait aux organismes d'orientation et aux programmes complémentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions systémiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide sur le modèle Logement d'abord</li> <li>• Ressources de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance et ressources de planification de systèmes de l'Alberta</li> <li>• Engagements de la Commission de la santé mentale du Canada aux échelles régionales et provinciales</li> </ul>
<b>Politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de réglementation et de financement adéquat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions systémiques</li> <li>• Esprit d'initiative en matière de politiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiatives réglementaires relatives aux Partenariats pour l'amélioration du système de santé</li> <li>• Commission de la santé mentale du Canada</li> </ul>